

ATELIER SUR
LA PRÉPARATION DE PROJETS BANCABLES POUR
L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET LA COOPÉRATION TRANSFRONTIÈRE
N'Djaména, TCHAD, 19-21 Novembre 2018

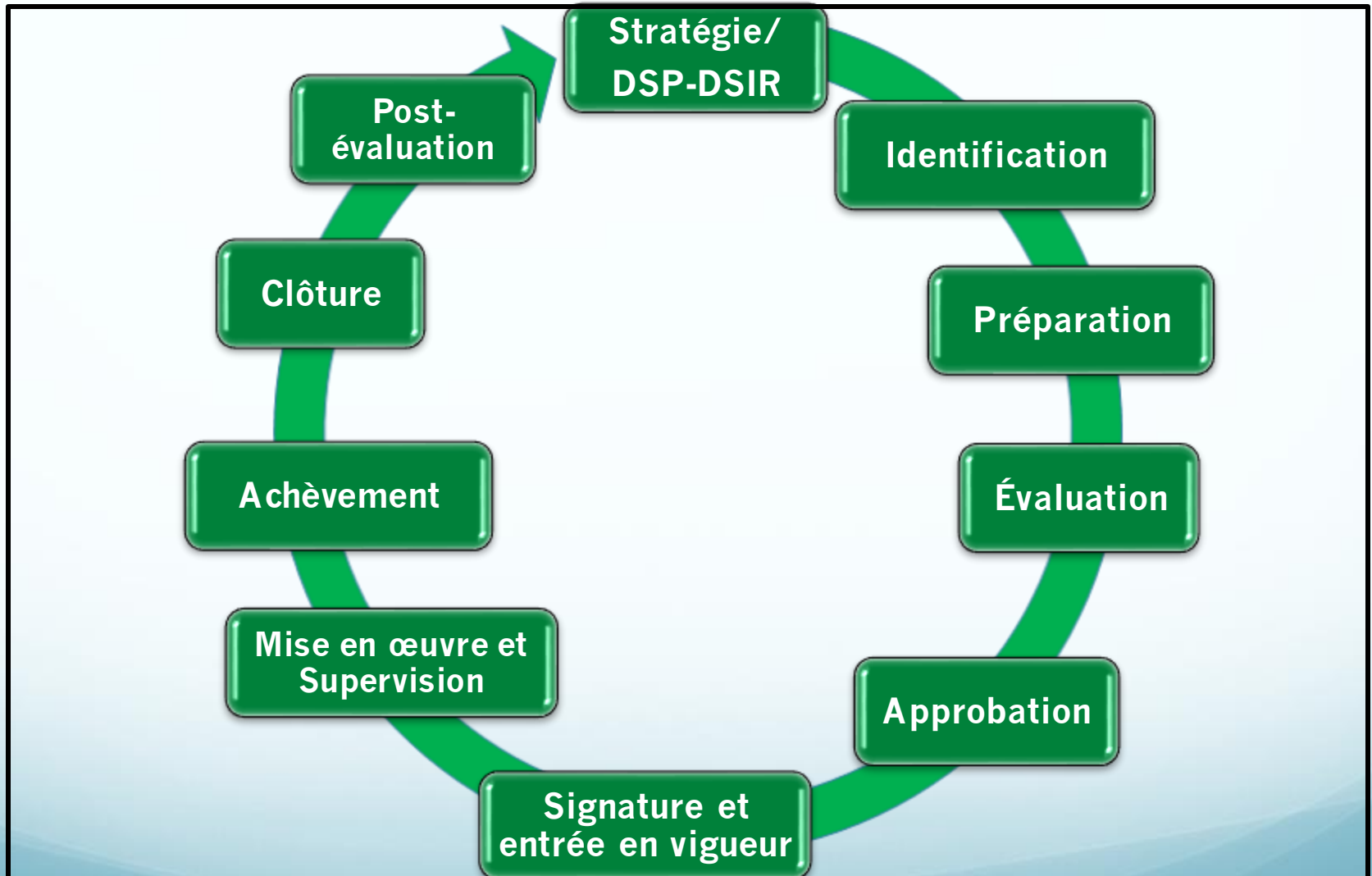
CONCEVOIR UN PROJET BANCABLE

QU'EST-CE QU'UN PROJET ?

Un projet consiste en :

- un objectif à atteindre
- par différents acteurs,
- dans un contexte précis et complexe,
- dans un délai donné,
- Avec des moyens définis (ressources humaines, financières, matérielles et immatérielles).

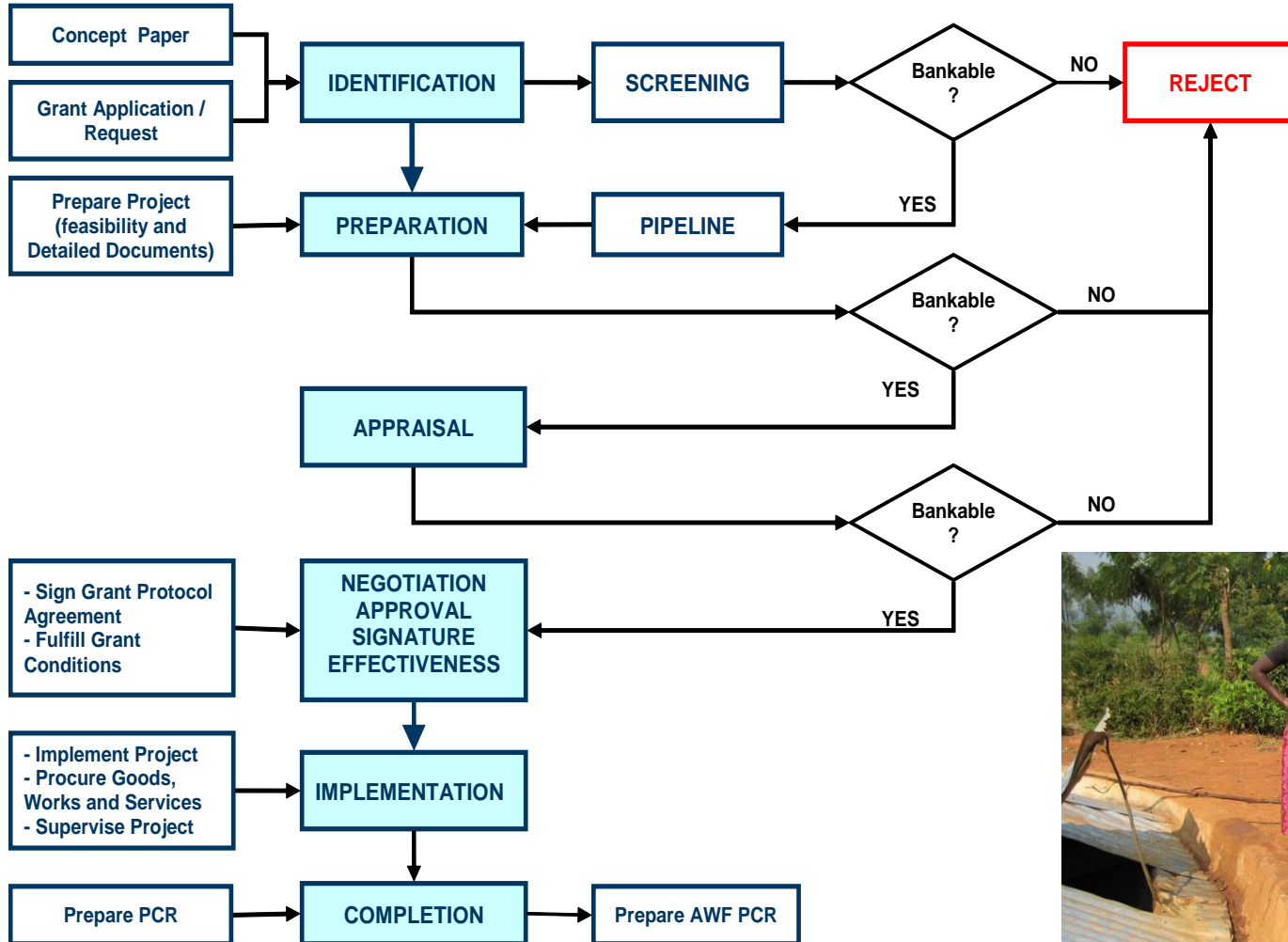
Cycle de projet classique de la BAD



EXEMPLE DE CYCLE DE PROJET POUR LA FAE

BÉNÉFICIAIRES

FAE



Que signifie BANCABLE ?

- Un produit profitable « rentable » ; et/ou
- Un produit susceptible d'attirer des investissements, qui mobilise des ressources permettant de financer sa mise en œuvre.

LA QUESTION EST MAINTENANT LA
SUIVANTE : COMMENT CONCEVOIR UN
PROJET DE MANIÈRE À LE RENDRE
BANCABLE POUR L'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

C'est précisément l'objectif de l'atelier

UN PROJET BANCABLE RÉPOND À UN MINIMUM DE NORMES (prescriptions internationales)

- Techniques
- Économiques et financières
- Relatives aux questions liées à l'environnement et au changement climatique
- Institutionnelles et juridiques
- Relatives au renforcement des capacités
- Relatives à l'appropriation et la durabilité
- Relatives aux risques et à l'atténuation
- Relatives aux questions transversales (genre, équité, efficacité et efficacité, connaissances, etc.)

DISPOSER D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA BANCABILITÉ D'UN PROJET TRANSFRONTIÈRE

**Existence
d'un
organisme
de bassin ou
d'un cadre
de
coopération
entre les
états**



**DISPOSER
D'UN
DOCU-
MENT
DIRECTIF
ET
D'ORIENT-
TATION**



**DISPOSER
D'UNE
STRA-
TÉGIE ET
UN PLAN
D'ACTION
STRA-
TÉGIQUE**



**AVOIR UN
PLAN
OPÉRA-
TIONNEL DES
PROGRAM-
MES
PRIORITAI-
RES ET
PROJETS
APPROPRIÉS
PAR LES
ÉTATS
CONCERNÉS**

LIGNES DIRECTRICES POUR RENDRE UN PROJET BANCABLE AUX YEUX D'UN PARTENAIRE FINANCIER

- Identifier les donateur(s) requis pour le type de projet considéré.
- Suivre de façon rigoureuse les étapes prescrites par le(s) donateur(s) en question.
- Mettre en évidence le partage des avantages directs et indirects entre les pays concernés.
- Fournir des preuves de l'adhésion des pays concernés au projet.
- Relier le projet de manière spécifique à une question liée au changement climatique en termes de financement de l'action climatique,
- Être en mesure d'établir les liens entre les différentes prescriptions locales et internationales (accords internationaux, conventions, traités, directives et approches),

Nous vous remercions pour votre attention!

Présentation de

Francis Daniel BOUGAIRE

Chargé en chef de la Politique et stratégie de développement dans le secteur de l'eau

Groupe de la banque africaine de développement

Département Eau et assainissement / Facilité africaine de l'eau



www.afdb.org

www.africanwaterfacility.org

